



Assemblée générale

Distr. générale
9 avril 2015
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Vingt-huitième session

Point 10 de l'ordre du jour

Assistance technique et renforcement des capacités

Note verbale datée du 1^{er} avril 2015, adressée au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme par la Mission permanente du Japon auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales à Genève

La Mission permanente du Japon auprès des organisations internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et a l'honneur de lui faire parvenir les observations du Gouvernement japonais au sujet de la déclaration faite par la délégation de la Fédération de Russie le 25 mars 2015, dans l'exercice de son droit de réponse relevant du point 10, au cours de la vingt-huitième session du Conseil des droits de l'homme.

La Mission permanente du Japon prie le Haut-Commissariat de bien vouloir faire distribuer la présente note verbale et l'annexe qui y est jointe* en tant que document de la vingt-huitième session du Conseil des droits de l'homme au titre du point 10 de l'ordre du jour.

* Ce texte est reproduit tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement.

GE.15-07423 (F) 040515 040515



* 1 5 0 7 4 2 3 *

Merci de recycler



Annexe

[Anglais seulement]

Statement of the Government of Japan in relation to the statement made by the delegation of the Russian Federation in its right of reply under item 10 of the twenty-eighth session of the Human Rights Council

This statement refers to the statement made by the Delegation of the Russian Federation in its right of reply under item 10 of the twenty-eighth session of the Human Rights Council on March 25, 2015, which quoted a statement made by Mr. Yukio Hatoyama, former Prime Minister of Japan, regarding the situation in Crimea.

Mr. Hatoyama recently visited Crimea in his personal capacity, and the remarks he made there are utterly different from the position of the Government of Japan. The Government of Japan has expressed that his acts and remarks during his stay in Crimea were imprudent and regrettable. The Government of Japan emphasizes that there has been no change in its position regarding the current situation in Crimea.
